Communiqué de presse

Paris, le 14 octobre 2015

La CFE-CGC de STX rappelle à François Hollande, lors de sa visite des STX à Saint-Nazaire, la responsabilité de l'Etat sur le sujet de l'actionnariat

Lors de la visite du président de la République aux chantiers navals STX le 13 octobre à Saint-Nazaire, la CFE-CGC, dans sa déclaration, a fait part à François Hollande de son inquiétude sur le sujet crucial de l'actionnariat.

En effet, l'actionnaire principal STX Ship Building connait des difficultés et cherche à céder ses parts dans les Chantiers.

Pour la CFE-CGC, si cette cession devait se faire, deux écueils sont à éviter. Le premier serait de trouver un actionnaire par défaut, sans stratégie pour l'entreprise, forcé de la reprendre et qui n'aurait de cesse de la céder à son tour. Le second serait un accord déséquilibré avec un groupe concurrent étranger, de forte taille, intéressé par le seul carnet de commande. Pire, si ce groupe n'avait pas fait les efforts de compétitivité qui ont été faits chez STX, il y aurait fort à parier que sous la pression de son opinion, nous les fassions pour eux. Nous n'y résisterions pas.

La CFE-CGC a tenu à redire à François Hollande que STX est une entreprise industrielle efficace, motivée et solidaire, mais reste économiquement encore fragile. Elle exhorte le chef de l'Etat à ne pas oublier cette donnée lors des choix d'actionnariats qui ne manqueront pas de se poser.

La CFE-CGC sera sur ce point très vigilante et souhaite voir l'Etat conserver son rôle d'actionnaire à un niveau et dans des conditions qui préservent la construction navale civile en France

Contact presse

François Janvier
DSC STX Europe
06 60 57 28 20